

Boralex complète le financement du projet éolien Côte-de-Beaupré au Québec

Montréal (Québec), le 11 août 2015 – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX: BLX) annonce la clôture du financement totalisant 64,4 M\$ pour le projet éolien communautaire Côte-de-Beaupré, en partenariat avec la municipalité régionale de comté (« MRC ») de La Côte-de-Beaupré.

Le financement du projet Côte-de-Beaupré (23,5 MW) consiste en:

- un prêt de construction de 54,8 M\$, qui se convertira en un prêt à terme amorti sur 19,5 ans suivant le début de l'exploitation commerciale; et
- des facilités à court terme, y compris un crédit-relais et une facilité de lettres de crédit, totalisant 9,6 M\$, permettant de financer certains coûts encourus pendant la construction remboursables par Hydro- Québec et d'émettre diverses lettres de crédit.

Le parc éolien Côte-de-Beaupré, lié par un contrat d'achat d'électricité de 20 ans avec Hydro-Québec, est un projet communautaire issu d'un partenariat entre la MRC de La Côte-de-Beaupré (49 %) et Boralex (51 %). Dix turbines Enercon E-92 sont en montage sur le territoire privé de la Seigneurie de Beaupré et la mise en service est prévue d'ici décembre 2015.

Le préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, monsieur Jean-Luc Fortin, a tenu à rappeler que « les bénéfices générés par ce projet seront versés dans un fond de développement régional qui permettra aux élus d'investir dans des projets des plus bénéfiques pour la région. La MRC profite de l'occasion pour remercier ses partenaires Boralex et le Séminaire de Québec pour la réalisation de ce projet qui servira de levier économique pour les 20 prochaines années. »

Le financement a été réalisé par la Banque Nationale du Canada à titre de chef de file et teneur de livres et, compte tenu des investissements et des engagements par Boralex ainsi que son partenaire, le parc éolien a été entièrement financé.

À propos de Boralex

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France et aux États-Unis. Un des leaders du marché canadien et premier acteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience d'optimisation de sa base d'actifs dans quatre types de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Boralex s'assure d'une croissance soutenue grâce à son expertise et sa diversification acquises depuis vingt-cinq ans. Les actions et les débetures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX, BLX.DB et BLX.DB.A respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com.

Mise en garde à l'égard d'énoncés prospectifs

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques, la disponibilité et l'augmentation des prix des matières

premières, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, la capacité de financement de la Société, les changements négatifs dans les conditions générales du marché et des réglementations affectant son industrie, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir, sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations soient faites.

Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder une confiance exagérée à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements :

Médias

Patricia Lemaire
Directrice, affaires publiques et communications
Boralex inc.
(514) 985-1353
patricia.lemaire@boralex.com

Investisseurs

Marc Jasmin
Directeur, relations investisseurs
Boralex inc.
(514) 284-9868
marc.jasmin@boralex.com